

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
Du lundi 20 novembre 2023

Date de la convocation : le 13 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi vingt novembre à dix-neuf heures quarante-cinq précises, le Conseil d'Administration du C.C.A.S dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la Présidence d'Aline WATT-CHEVALLIER.

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 12 Absents : 3 Votants : 13
 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M^{me} Aline WATT-CHEVALLIER (Présidente), M^{me} Aurélie ANCRENAZ, M^{me} Joëlle BIMBERT, M^{me} Annie REVERTEGAT, M^{me} Virginie SIROT, M. Thierry CHARRETOUR, M. Dominique ROY, M^{me} Fabienne JOLIVET-BALON, M^{me} Mireille MORAN, M^{me} Nicole SAVOINI, M. Alexandre BUSATO, M. Jean-Luc TROGER.

Pouvoirs : M^{me} Elodie DEFASY donne son pouvoir à M^{me} Joëlle Bimbert

Absents excusés : M^{me} Delphine SCARAMOZZINO et M. Denis POTARD

Secrétaire de séance : M^{me} Nicole SAVOINI

Début de séance à 20H00

En introduction, Madame La Présidente communique sur les journées d'échanges, « Mieux manger pour tous » qui auront lieu à Bonneville en début d'année 2024. Trois jours de formation sur la précarité alimentaire réuniront professionnels mais aussi élus, personne vivant ou ayant vécu l'instabilité alimentaire, afin de définir les actions à mener en faveur d'une alimentation favorable à la santé. Mesdames Moran et Revertegat se rendront à la première réunion d'informations qui aura lieu le 7 décembre à la mairie de Bonneville.

Ordre du jour

1/ Approbation et vote du compte - rendu de la séance précédente :

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

⇒ **APPROUVE** le compte - rendu de la séance du lundi 6 novembre 2023.

2/ Téléthon : vendredi 8 décembre 2023, finalisation de l'organisation

Comme l'année dernière, le C.C.A.S organise le téléthon sur deux secteurs, sur le site de Villy et sur la place du centre-bourg.

Deux agents municipaux seront présents à 13h30 pour la mise en place des tables, bancs et chapiteaux, puis ils descendront à 14h30 au centre du village.

Messieurs Roy et Charretour viendront prêter mains fortes à F. Jolivet pour l'installation du matériel.

⇒ prévoir accès à l'électricité.

M^{me} La Présidente informe les membres de quelques précisions par rapport à la séance précédente :

- L'APE offre 200 lampions et briquets ainsi que du jus de pommes.
- Le Tiger's Club prépare 15 litres de vin chaud.
- Le camion à pizzas sera finalement présent au centre bourg de 17h à 21h et reversera 1 ou 2 euros au Téléthon par pizzas vendues.
- M^{me} Troger ne peut plus préparer les brioches.
- L'école de musique ne sera pas présente car elle est investie dans le concert de Noël.

Secteur Ecole : à partir de 16h

- Référente : M^{me} Jolivet
- Des bénévoles de l'APE et de Vie'tamine (6/7) prépareront la pâte à crêpes dès 13h30.

- Début des ventes à 16h : Mesdames Jolivet et Sirot
- Crêpes au sucre/Crêpes au Nutella/ Jus de pomme/ Lampions
- M^{me} Sirot établit les affiches des prix et M^{me} Jolivet prépare un fonds de caisse.

Il est décidé de préparer un peu plus de pâtes à crêpes pour en vendre également au centre-bourg étant donné qu'il n'y aura pas de brioches. V.Sirot s'occupera de réchauffer les crêpes

⇒ prévoir une crêpière supplémentaire.

Secteur Centre-bourg : à partir de 17h00/ 18h30 : balade aux lampions

Matériel :

Les membres suggèrent de garder la même mise en place des stands que l'année dernière selon le plan qui avait été réalisé.

Cependant, les commerçants avaient estimé que les bâches cachaient leur vitrine. Ainsi, il est décidé que les bâches seront installées ou non selon les conditions météorologiques.

Les chapiteaux de la mairie devraient suffire : 2 de 3x6 et 1 de 3x3

Prévoir 10 tables, 10 bancs, 10 « mange-debout », trois seaux en guise de cendrier.

Anticiper la lumière, prévoir des spots et des guirlandes. (enrouleurs)

Plancher pour la démonstration de danse.

M^{me} La Présidente questionne les membres sur ce qui avaient pu manquer l'année dernière.

M^{me} Moran précise qu'un point d'eau est à prévoir. L'année dernière, le « cœur gourmand » avait été sollicité.

La Mairie va établir une liste de matériel à demander à la Saint-Bruno (stérilisateur, percolateur, crêpière etc ...)

M^{me} Moran répertorie une liste d'accessoires (nappes, serviettes, torchons, couteau, plateau etc...) fournis par la Saint-Bruno et la Mairie.

M^{me} Ballara va préparer trois fonds de caisse : tombola : 50 €/ bar : 100€/ pâtisserie : 100€

Equipes :

Responsables caisse : Mesdames Moran et Revertégat

Buvette du centre : J.Bimbert, M.Moran, Busato, N.Savoini, A.Revertégat, V.Ancrenaz

Balade aux lampions : D.Scaramozzino, A.Ancrenaz, D.Roy, D.Potard, E.Defasy

Père-Noël : T.Charretour

Micro : A.Ancrenaz

Démontage : J.Bimbert, M.Moran, D.Roy, T.Charretour, F.Jolivet

Animations :

M^{me} La Présidente va rencontrer le lycée agricole pour l'organisation du parcours avec les poneys et souhaite un membre du CCAS pour l'accompagner. Mme Ancrenaz se joint à elle.

Il serait opportun d'avoir la clé de la cabane des chasseurs afin que M.Charretour puisse se changer.

Il est proposé de décorer cette cabane et de prévoir de la musique le long du parcours.

Distribution de clémentines et de papillotes : prévoir panier

Le guitariste amène son propre matériel.

Démonstration de danse en ligne prévue à 19H30, confirmer l'horaire avec l'association et lui demander si besoin d'une sono.

Les membres s'interrogent sur une participation « au chapeau » à la fin des prestations mais il apparaît qu'une boîte à dons est plus appropriée afin que chacun puisse donner comme il le souhaite. Une annonce sera faite au micro.

Tombola du Téléthon (pas de vente de boules de Noël).

Nourriture :

- Gâteaux
- Crêpes au sucre et à la confiture (tarif à définir)
- Les membres qui le pourront, prépareront un entremet salé (quiche, cake).
- Pizza du camion, « Au four d'Antan ».

Boissons : vin chaud, bières de Noël, bières blondes, Cerdon, jus de pommes, eau

Liste des tarifs :

Crêpes au sucre : 2 €	- Bière de Noël : 5€
Crêpes au Nutella : 3€	- Bière blonde : 3€
Entremets sucrés/ salés : 2€ la part	- Cerdon : 3€ le verre/ 15€ la bouteille
Jus de pomme : 1€	- Vin chaud : 3€
Petite bouteille d'eau : 1€	- Lampion : 2€

⇒ Prévoir un frigo et anticiper son branchement.

Répartition des achats :

Bières blondes : A.Ancrenaz- 72 bières . Brasserie 744 de la Tour.

Clémentines : J.Bimbert. Maraicher de la commune, M.Thierry Cheneval.

Autres courses : M.Moran- 2 packs de petites bouteilles d'eau, 2 cubis de vin chaud, papillotes, etc... .

En stock : Cerdon/ Bière de Noël

Communication :

- Banderole chaussette cache-barrière à trois endroits pour annoncer l'évènement : école, centre- bourg et mairie.
- Affichage classique panneaux communaux, commerces, école. (format A3/A4/A5).
L'affiche est revue par les membres : fond plus clair et mise à jour des horaires.
- A.Busato ca créer un groupe Whatsapp « Téléthon »
- T.Charretour propose de mettre des flyers lors du marché de Noël qui aura lieu le 3 décembre avant le Téléthon.
- Déclaration à la SACEM, même si pour cette manifestation, c'est gratuit.

3/ Colis de Noël : distribution et attribution

Groupe de travail : D. Scaramozzino, D. Roy, N. Savoini, E. Defasy et M. Moran.

La préparation des colis aura lieu le samedi 2 décembre à partir de 14h.

M.Troger viendra faire la mise en place plus tôt.

La liste de distribution a été mise à jour et complétée avec les nouveaux bénéficiaires.

Les membres se répartissent les visites principalement comme l'année précédente. M.Troger souligne l'importance de bien remplir la fiche d'information jointe au colis.

Les personnes en EPHAD seront visitées par M.Moran et D.Roy.

Questions diverses

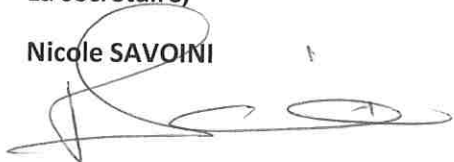
Prochaines réunions :

- Lundi 15 janvier 2024 à 19h45 : Galette des rois
- Lundi 12 février 2024
- Divers : thème du repas du C.C.A.S fixé au 17 mars 2023. M. Troger propose le Cirque.

Levée de séance à 22h05

La secrétaire,

Nicole SAVOINI



La Présidente,

Aline WATT-CHEVALLIER



